

Organisation de l'accueil du public en patinoire / Post confinement COVID-19

Méribel, mise à jour du 3 octobre 2020.

Modalités d'accueil en patinoire :

A – ACCUEIL

1) Gestion de la file d'attente,

Marquages au sol permettant de respecter la distanciation sociale pour la clientèle dans les files d'attente / Filtrage des **halls d'accueil** avec distance de 1 m à matérialiser

Affichage avant l'entrée des règles d'hygiène de la patinoire, et report dans tous les axes de passage des usagers

Mise à disposition de produits pour les lave-mains des toilettes avec **distributeur de gel hydroalcoolique** pour les usagers (espaces publics) à chaque entrée

Masques obligatoires

2) Accueil en caisse / distribution des patins de location.

Barrière physique transparente à l'accueil type plexiglass.

Système de remise et de rendu patins indépendant (marquage sur la banque patins), suivant configuration du site.

Mise à disposition de produits pour les lave-mains des toilettes avec **distributeur de gel hydroalcoolique** pour les usagers (espaces publics) à chaque entrée

Déterminer, **si possible**, une porte d'entrée différente de la porte de sortie.

Masques obligatoires

3) Caisses / billetterie

Favoriser la vente de **billets d'entrée en ligne** ou par distributeur automatique pour éviter les files d'attente devant l'établissement lors des pics de fréquentations. Privilégier le paiement en **CB sans contact**.

Possibilité d'identification des clients (traçabilité) via les logiciels de contrôle d'accès, comme c'est déjà le cas pour les abonnements.

Masques obligatoires

B- VESTIAIRES

4) Vestiaire public

Désinfection régulière des points de contact sur les casiers.

Prêt du matériel pédagogique avec désinfection régulière.

Maintien de la distanciation sociale par information au client du respect des 1 m (marquage au sol, affichage..).

Masques obligatoires

5) Autres dispositions en zone vestiaires collectifs.

Les vestiaires collectifs dédiés aux clubs, associations ou scolaires sont ouverts.

Pour les clubs, dans le respect des dispositions fédérales et suite à la réglementation en vigueur.
Pour les scolaires, en fonction du protocole sanitaire de l'EN.

Rappel des points importants:

- **Masques obligatoires**
- **Distanciation si possible (en fonction de la taille du vestiaire),**
- **Douches accessibles.**

6) Gradins et espaces de dégagement autour de la surface de glace

Pour éviter la promiscuité et le regroupement de personnes, **et pour des questions de sécurité**, le stationnement prolongé autour des surfaces de glace doit être découragé par le personnel de surveillance.

Au maximum éviter les regroupements dans les gradins ou au bord de la rambarde. Le respect de la distance de 1 m entre les personnes est recommandé.

Masques obligatoires

C – AIRE DE GLACE

Port du masque **recommandé**.

Capacité d'accueil de la patinoire et du vestiaire public revue à la baisse au regard de la distanciation sociale / **proposition de 80% maximum de la FMI classique**.

Éviter les contacts sur la glace => renforcer la présence d'un agent en bord de piste

Port des gants fortement recommandé pour la clientèle, Plus de prêt de gants et de matériel de protection individuelle (prévoir une machine à distribution ou à la revente en caisse).

Recommander d'utiliser certaines portes d'entrée de la rambarde de piste en « entrée » et d'autres en « sortie », mais les mêmes ne pourraient pas servir aux deux fonctions.

D - RESTAURATION

7) Petite restauration à l'emporter

Si la buvette dispose d'un bail commercial, l'exploitant de la buvette répond aux consignes précisées par la réglementation.

Si la buvette est exploitée directement par l'exploitant de la patinoire, ou le club, celui-ci est responsable du respect des consignes de sécurité sanitaire et de la réglementation.

8) Pique-Nique

Les pique-niques sur les zones de repos des patinoires extérieures sont autorisés dans le respect de la réglementation et la limite de 1 m (exception du cadre familial).

Si les conditions le permettent.

9) Restauration assise

L'ouverture de la restauration assise suivra les prescriptions du gouvernement en la matière

E - DISPOSITIONS TECHNIQUES NETTOYAGE ET DESINFECTION

10) Nettoyage et désinfection

Désinfection du parcours usagers / clients => communication sur ces procédures.

Désinfection totale chaque soir, de la banque d'accueil et la banque patins + vestiaire public.

Désinfection systématique des patins, des casques et du matériel pédagogique.

Utilisation de produits suivant la norme EN14476.

11) Renouvellement d'air

Si le système de gestion technique de la patinoire le permet, part d'air **neuf plus importante** dans le traitement de l'air.

Aération + traitement d'air de la zone d'accueil.

E – DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES GENERALES

12) Règlement intérieur

Il est recommandé d'adapter le règlement intérieur de la patinoire aux nouvelles conditions d'accès par une annexe temporaire au règlement intérieur.

13) Gestion du personnel

Suivant les prescriptions du code du travail et de la santé, salariés équipés des **outils de protection individuelle** (masques, gel, gants ...).

Procédures d'assistance aux blessés repensées pour limiter au maximum les contacts (hors cas grave).

F – RECOMMANDATIONS SUR L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS / TYPES DE PRATIQUES

Afin de mieux gérer les flux d'utilisateurs :



- possibilité de réservation de créneaux spécifiques pour les groupes (centres de loisirs), le matin ou en début d'après-midi par exemple.
- proposition d'une adaptation des créneaux de séances publiques par tranches horaires (créneaux réduits).

Pour le Conseil d'administration,
Le Président

Yann Pesando